

Discernement identitaire et canonique de la Famille Marie-Jeunesse

Solène Garneau, fmj* avec la collaboration de plusieurs frères et sœurs de la Famille Marie-Jeunesse



***Résumé:** Entre 2017 et 2021, la Famille Marie-Jeunesse a vécu une importante étape de discernement identitaire qui a permis aux membres d'approfondir le charisme communautaire. Par ailleurs, la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique (CIVCSVA) a posé les balises d'une nouvelle structure juridique adaptée aux communautés vivant la mixité hommes-femmes: les Familles ecclésiales de vie consacrée. La concordance de la réflexion communautaire et de cette nouveauté ecclésiale a conduit la Famille Marie-Jeunesse à adopter une nouvelle orientation canonique.*

1 Bref historique de la Famille Marie-Jeunesse

La Famille Marie-Jeunesse (FMJ) naît à Québec au début des années 80. D'un noyau de jeunes liés par l'amitié et des activités fraternelles, le groupe devient un lieu de partage de la foi. En 1986, une première maison où sont vécus une vie fraternelle, des moments de prière et l'accueil des jeunes voit le jour. Motivés par le projet, certains jeunes choisissent de s'y engager à temps plein. Le groupe fonde ensuite une maison à Sherbrooke (Québec) en 1990. L'archevêque du lieu, Mgr Jean-Marie Fortier accorde au groupe Marie-Jeunesse une première reconnaissance officielle comme Association de fait en 1992.

À partir du milieu des années 1990, plusieurs jeunes sentent un appel à la vie consacrée ou au sacerdoce et souhaitent le vivre au sein de la FMJ. Un chemin se dessine et les premiers engagements définitifs ont lieu en 1999. D'autres jeunes cheminent comme membres externes, s'engageant à vivre la spiritualité et la mission de la FMJ dans leur milieu. Les premiers statuts de la communauté sont approuvés *ad experimentum* en 1994.

Au cours des années 90 et 2000, la communauté connaît une période d'expansion avec la fondation de maisons à l'étranger (île de La Réunion, Belgique, Polynésie française) et l'engagement de nombreux membres. En 2009, la FMJ est reconnue par l'archevêque de Sherbrooke comme Association publique de fidèles.

Au milieu des années 2010, plusieurs éléments appellent un temps de réflexion en profondeur : le groupe a plus d'une trentaine d'années d'existence; le contexte social et ecclésial a évolué; les membres vivent de nouvelles étapes humaines et spirituelles; plusieurs membres engagés définitivement choisissent de quitter la communauté.

En 2017, tous les membres se réunissent en chapitre général avec l'objectif de clarifier la spiritualité, la mission et la structure organisationnelle de la communauté. À la suite de ce chapitre, la communauté choisit de prolonger les travaux dans un délai de trois années.

2 Un processus communautaire à l'écoute de l'Esprit

2.1 Oser entreprendre des processus sans en connaître l'issue

En ouvrant un travail en profondeur de trois années, nous nous sentions un peu dans un *aggiornamento*, un temps d'écoute de l'Esprit sans connaître d'avance l'issue de notre processus. Prendre le temps de relire, d'explorer et de discerner notre spiritualité, notre mission et notre manière de les incarner était un défi à la fois passionnant, vertigineux et dynamisant.

Nous avons cherché à faire de notre démarche de relecture et de discernement «un acte communautaire dans l'Esprit», tel qu'il nous avait été proposé par sœur Michelle Audet, rsr., modératrice lors du

chapitre de 2017. Ainsi, notre consensus de départ était celui de chercher ensemble la volonté de Dieu en se mettant à l'écoute de l'apport de chacun, à l'écoute des convergences et des divergences.

2.2 Choisir un accompagnement ecclésial

Il était essentiel pour nous d'être accompagnés. Selon les disponibilités des personnes, la modération des rencontres a été assurée par sœur Michelle Audet, rsr. (2017); frère Daniel Cadrin (2017-2019) op.; sœur Gaétane Guillemette, ndps. (2018-2020) et le père Michel Proulx (2019-2021), o.praem. Nous avons également été soutenus par l'apport théologique de Rick van Lier et l'apport canonique de sœur Marta Balog, cb.

Aux côtés de cet accompagnement formel, nous avons aussi eu le soutien dans la prière de plusieurs personnes : jeunes, amis de la communauté, religieux et religieuses, prêtres. Certains d'entre nous ont de plus échangé avec des membres d'autres communautés pour bénéficier de leur expérience, ce qui a grandement enrichi la réflexion de l'ensemble du groupe.

Cet accompagnement nous a permis de bénéficier davantage de la sagesse de l'Église, que ce soit pour la gestion d'un chapitre, la réflexion sur la mission, la théologie de la vie consacrée, etc.

2.3 Favoriser la participation de tous les membres

Considérant que nous discernions nos fondements communautaires, notre priorité était de permettre à tous les membres de collaborer le plus activement possible à l'ensemble des travaux. Pour cela, nous avons tout d'abord choisi de fermer nos différents lieux de mission en 2018 afin de tous nous rassembler. Nous avons également choisi de répartir nos séances de travail sur plusieurs mois pour permettre aux réflexions de mûrir et pour pouvoir les confronter au vécu quotidien. Ceci a représenté une soixantaine de journées de travail en trois ans. Enfin, l'implication de chacun a pris différents visages selon les charismes personnels: participation aux comités de réflexion, soutien logistique, formulation d'amendements, etc.

Ce travail a été exigeant, plusieurs défis étaient à relever: trouver un rythme adapté à l'ensemble du groupe; apprivoiser la dimension pro-

cédule d'une rencontre officielle; rédiger les documents préparatoires pour chaque rencontre, etc. Peu à peu, chacun s'est approprié le cadre d'une démarche capitulaire, ce qui a favorisé la collégialité.

3 Un approfondissement du charisme

Toute communauté vit différentes étapes de fondation. Les premières années sont souvent marquées par une expérience forte qui unit et dynamise le groupe, mais sans que cette étincelle de départ soit clairement identifiée. Avec le temps, le groupe est naturellement confronté à des changements: arrivée de nouveaux membres, fondations de nouvelles maisons, changement du contexte social, etc. Les membres de la communauté ont alors besoin de conscientiser l'intuition initiale pour la transmettre aux suivants et pour l'incarner dans une fidélité créatrice. Ainsi, au fur et à mesure des travaux de réflexion, nous avons compris plus clairement que notre communauté était à une nouvelle étape d'intégration et d'actualisation de son charisme. Nous avons également la conviction que ce travail d'intégration était appelé à se vivre à la fois au niveau individuel et au niveau communautaire.

3.1 Le charisme est dans les personnes

En préparation au chapitre de juillet 2017, sœur Marie-Marcelle Desmarais, cnd. et une équipe de l'IFHIM (Institut de Formation Humaine Intégrale de Montréal) ont animé une session sur le charisme. Cette expérience nous a permis d'enraciner davantage la conviction que «le charisme est dans les personnes». Nous poursuivons depuis 2017 un cheminement avec l'IFHIM sous différentes modalités selon les membres: rencontres de groupe avec sœur Marie-Marcelle Desmarais, cnd., participation aux sessions d'été, accompagnements personnels, formation en immersion intensive. Ce cheminement porte plusieurs fruits chez les membres, notamment une meilleure prise en charge de la dimension corporelle et émotionnelle, une croissance dans le dialogue et l'accueil de la différence ainsi que l'acquisition d'outils pour cheminer avec les personnes rencontrées en mission.

De plus, un cycle de formation a été donné à tous les membres sur la maturité psycho-affective ainsi que sur la dimension psychologique

et théologique des vœux. Les formateurs ont été l'abbé Martin Laflamme, sœur Michelle Audet, rsr. et frère Jean-Guy Beaulieu, sc. Parallèlement, chaque membre a été encouragé à vivre des initiatives missionnaires dans des domaines qui n'avaient pas forcément été explorés auparavant. Ces formations et ces expériences ont apporté une plus grande maturité et ont permis de découvrir de nouvelles manières d'exprimer le charisme communautaire.

3.2 Compréhension de l'unité des trois pôles du charisme

Pour travailler sur notre identité communautaire, nous avons commencé par approfondir notre spiritualité mariale et eucharistique à partir des textes bibliques et des documents du Magistère. Nous avons également réaffirmé le choix d'une mission d'accueil et d'évangélisation principalement tournée vers les jeunes. Parallèlement, nous réfléchissions sur la structure de la communauté. Toutefois, nous avions de la difficulté à ordonner ces trois éléments.

Notre cheminement a alors été nourri par la contribution du théologien Rick van Lier qui a animé plusieurs journées de travail. Son apport nous a permis de clarifier la compréhension théologique du charisme et d'en avoir une définition commune¹. En effet, comme l'exprime Bernadette Delizy, le mot charisme est «un terme générique sur lequel tout le monde semble s'entendre... alors que son contenu n'est pas le même pour tous, ou pas le même à chaque usage!»². Un des bienfaits de ce travail a été de mieux saisir l'unité entre les trois pôles d'un charisme communautaire : le pôle de la spiritualité, le pôle de la mission et le pôle du mode de vie (pôle qui inclut à la fois une manière de vivre la vie fraternelle et une structure). La compréhension de l'interaction et de l'interdépendance de ces trois pôles identitaires a été unifiant.

Comprenant mieux que la structure d'un groupe est une facette de son charisme, nous avons orienté notre travail sur le discernement de la structure canonique la plus adaptée du déploiement de notre spiritualité et de notre mission. Nous avons alors exploré les différentes options possibles compte tenu de notre désir de vie consacrée, de la réalité de la mixité au sein de la vie communautaire, de la présence de différentes formes d'engagement et de notre mission.

4 L'orientation canonique : le fruit d'un discernement identitaire

4.1 Une nouvelle réalité juridique : *Les Familles ecclésiales de vie consacrée*

Depuis la naissance des Vierges consacrées au début du christianisme, de nombreuses formes de vie consacrée sont venues enrichir l'Église au fil des siècles : ermites, instituts religieux contemplatifs et apostoliques, instituts séculiers, etc.

La reconnaissance officielle de chacune de ces formes de vie consacrée a pris du temps. Des hommes et des femmes ont d'abord vécu une intuition ecclésiale sous la mouvance de l'Esprit. L'Église a ensuite pris le temps d'accueillir et de discerner ces expériences avant d'établir un statut canonique. Ce dialogue entre la vie et le droit canon permet à l'Esprit de souffler autant dans les intuitions que dans les règles qui garantissent au mieux la fidélité au don reçu. Ainsi, comme l'expriment les canonistes, « la vie précède le droit ». Le code de droit canon de 1983 (can. 605) évoque la possibilité de reconnaissance de nouvelles formes de vie consacrée, mais aucune n'a encore vu le jour.

Sous le souffle de Vatican II, de nombreuses communautés sont nées et parmi elles, plusieurs ont la caractéristique de rassembler des hommes et des femmes désirant vivre la vie consacrée dans le même institut. Certaines communautés rassemblent en plus différents états de vie : célibataires pour le Royaume, clercs, laïcs.

Or, aucun statut canonique ne permet de vivre la mixité (mixité homme/femme ou d'états de vie) dans un même institut de vie consacrée. La plupart des communautés mixtes ou plurivocationnelles ont alors grandi en adoptant le statut d'Association de fidèles qui permet une grande souplesse, notamment dans la communion des états de vie. Cependant, ce cadre est avant tout adapté à la vie laïque. Il n'offre pas la possibilité de vœux publics. On pourrait comparer ce statut à un habit « prêt à porter » pas tout à fait ajusté à la réalité de la vie consacrée.

À l'écoute des réalités des communautés nouvelles, le Saint-Siège a mis progressivement en place, depuis les années 2000, un nouveau

cadre juridique: les Familles ecclésiales de vie consacrée (FEVC). Il s'agit d'instituts de vie consacrée pouvant unir dans une même structure canonique des membres consacrés (hommes et femmes), des clercs et des laïcs (couples et célibataires). Cette forme de vie consacrée n'est pas fixée définitivement dans le droit canon, mais plusieurs normes ont été émises officiellement par la Congrégation des instituts de vie consacrée et des sociétés de vie apostoliques.

De manière générale, les Familles ecclésiales de vie consacrée comprennent deux branches principales: une branche d'hommes consacrés (clercs et laïcs) et une branche de femmes consacrées. Une autre branche peut rassembler des laïcs, mais ceux-ci ne sont pas membres de plein droit de l'institut. Le rôle de supérieur général peut être assumé tant par une sœur consacrée, un frère consacré ou un prêtre. Une vie commune est possible entre hommes et femmes. Ces normes permettent aux communautés qui le désirent de se structurer selon ces orientations ecclésiales. Elles aident également les évêques à accompagner les communautés nouvelles sous leur juridiction.

Il est par ailleurs à souligner que de nombreuses personnes s'engagent activement dans la réflexion sur ces nouvelles formes de vie consacrée. Ainsi, quelques-uns de nos membres ont participé en juin 2019 au Congrès des nouvelles formes de vie consacrée organisé à Rome par différentes communautés nouvelles. Ce congrès a été une occasion de plus d'élargir nos réflexions.

4.2 Un discernement communautaire

Le cheminement vécu par rapport au charisme nous a naturellement conduits à vouloir clarifier notre orientation canonique.

L'enjeu principal qui s'est éclairé au fur et à mesure des travaux a été la nécessité de définir davantage la nature de la communauté composée à la fois de membres internes choisissant la vie consacrée à travers des vœux privés et de membres externes laïcs. Les nouvelles possibilités canoniques et les orientations ecclésiales concernant les Associations de fidèles nous encourageaient à choisir: voulions-nous nous orienter vers un statut de Famille ecclésiale de vie consacrée ou bien demeurer à long terme une Association publique de fidèles? Chacune des options impliquait différentes adaptations qui touchaient

au sens même de l'engagement des membres. Un critère fondamental de discernement a été d'évaluer le cadre favorisant au mieux le déploiement de chaque état de vie.

Ce discernement a mûri durant plusieurs mois, notamment avec l'accompagnement de sœur Marta Balog, cb., canoniste ayant accompagné plusieurs communautés. Il fût particulièrement nécessaire de s'assurer que chacun ait du temps pour se positionner et la possibilité de s'exprimer sur le sujet. Le discernement a abouti au choix de s'orienter vers le statut de Famille ecclésiale de vie consacrée. Les principaux critères du discernement ont été le désir des membres internes de vivre leur appel à la vie consacrée dans une forme reconnue officiellement en Église et le constat que le groupe des membres internes constitue un élément moteur de la Famille Marie-Jeunesse, surtout en raison de la disponibilité de temps.

Le choix de cette orientation a affermi la communauté dans son identité. Nous sommes reconnaissants que l'Église offre la possibilité d'une vie consacrée dans la mixité et qu'elle accompagne cette réalité à partir de l'expérience vécue par plusieurs communautés depuis maintenant quelques décennies.

5 Un chemin à poursuivre

La Famille Marie-Jeunesse compte aujourd'hui une vingtaine de membres internes, hommes et femmes, et poursuit sa mission auprès des jeunes. La concrétisation de l'orientation vers le statut de Famille ecclésiale de vie consacrée demande encore du temps. Pour le moment, le statut d'Association publique de fidèles continue à permettre une vie commune et la profession de vœux privés de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Différentes nouveautés ont cependant déjà été mises en place pour incarner pas à pas l'orientation prise en assemblée capitulaire.

Une première nouveauté est l'intégration de la Liturgie des heures dans la prière commune. Jusqu'à présent, seuls les prêtres étaient tenus à cette prière et la prière communautaire était centrée autour du chapelet et de l'adoration eucharistique. Nous prions désormais quotidiennement les laudes et les vêpres en commun. Comme plusieurs communautés ayant vécu ce passage suite au Concile Vatican II, l'in-

roduction de la Liturgie des heures a demandé un réajustement de notre horaire communautaire et plusieurs apprentissages : psalmodies, hymnes, manière de présider les offices, etc. Après un an, nous entrons de plus en plus naturellement dans cette prière de l'Église, ou plutôt, nous laissons cette prière nous façonner. Notre joie est grande de la prier en communion avec toute l'Église.

Une autre nouveauté est la mise en place de nouvelles fonctions au sein du conseil général. Nous avons maintenant un référent des frères et une référente des sœurs à qui sont confiés des dossiers spécifiques.

Enfin, une troisième nouveauté est la création d'une nouvelle forme d'appartenance : les membres d'alliance. Cette nouvelle forme d'engagement permet à des laïcs ou à des clercs diocésains d'avoir un lien fraternel, spirituel et apostolique avec la communauté. Ces personnes ont un engagement dans l'Église et dans le monde selon le charisme de la Famille Marie-Jeunesse. Nous estimons que cette nouvelle forme d'engagement est respectueuse de l'état de vie de chacun et des désirs entendus lors de différentes consultations.

La communauté ressort grandie et affermie de l'étape vécue dans les dernières années, assurée que l'Esprit était à l'œuvre. Confiants en l'avenir, nous poursuivons notre mission avec et au sein de l'Église. ❖

¹ Nous recommandons notamment la lecture de Rick van Lier, *Comme des arbres qui marchent*, Ottawa, Novalis, 2007, 168 p.

² Bernadette Delizy, *Vers les « Famille évangéliques » : le renouveau des relations entre chrétiens et congrégations*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2004, p.45-50.

✚ *Solène Garneau est membre de la Famille Maris-Jeunesse où elle siège au conseil général.*

EN SON NOM

Vie consacrée aujourd'hui

Vol. 80 • no 3

Juillet – août – septembre 2022



EXPÉRIENCES ET PERSPECTIVES

AU CRÉPUSCULE DE LA VIE CONSACRÉE

Sommaire

Vol. 80 • no 3

Juillet – août – septembre 2022

Liminaire: Expériences et perspectives au crépuscule de la vie consacrée	
– <i>Louis-Joseph Gagnon</i>	113

DOSSIER:

Expériences et perspectives au crépuscule de la vie consacrée

Vivre jusqu'au bout ou mourir par choix (Partie 1)	
– <i>Patrick Vinay MD</i>	114
Accueillir, soigner, accompagner: Hospitalières en mission au Canada	
– <i>Claude Auger</i>	122
Vieillir en communauté	
– <i>Laurent Amiotte-Suchet et Annick Anchisi</i>	132
Croissance et décroissance des communautés religieuses au Canada	
– <i>Jean-Marc Laporte, s.j.</i>	140
Souffle sur la braise: Discernement identitaire et canonique de la Famille Marie-Jeunesse	
– <i>Solène Garneau, fmj avec la collaboration de plusieurs frères et sœurs de la Famille Marie-Jeunesse</i>	147
Essai: L'identité des religieuses dans une société postchrétienne	
– <i>Dominique Laperle</i>	156
Lecture: Benoît-Dominique de la Soujeole, La vie consacrée dans le mystère du Christ et de l'Église	
– <i>Louis-Joseph Gagnon</i>	165

Il est à noter que certains articles sont mis en ligne sur le site Web de la revue **ensonnom.org**

Merci !

EN SON NOM

Vie consacrée aujourd'hui

Une publication trimestrielle de la Chaire de recherche Tillard sur la vie consacrée de l'Institut de pastorale des Dominicains (Faculté de théologie, Collège universitaire dominicain) Montréal-Ottawa (Canada)

Vie consacrée
ferment spirituel
au cœur du monde